



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

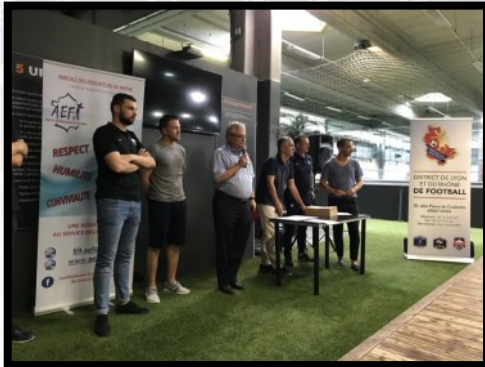
30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

REMISE OFFICIELLE DES DIPLOMES ET DES ECUSSENS URBAN SOCCER DE LYON PARILLY - 03/07/2018



FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Du jeudi 26 juillet 2018 à 18 h 00 au jeudi 16 août 2018 à 9 h 00

Reprise des permanences des commissions
le lundi 20 août 2018 à partir de 14 h 00



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Secrétaire Général : François LOPEZ - Secrétaire Général Adjoint : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ RECRUTEMENT

Le Groupement de la BREVENNE recherche un membre. Le Groupement se réunit hebdomadairement le mardi de 18h00 à 19h30 à son siège situé à la Maison des Associations, 1 rue Louis Martel à Chaponost. Pour d'amples renseignements vous pouvez contacter son Président Monsieur Marc BAYET au 06 86 47 75 79. Pour candidater rendez-vous sur le site du District de Lyon et du Rhône, cliquez successivement sur : DOCUMENTS - A TELECHARGER - Saison 2017-2018 – Devenir Membre d'une commission – Fiche de candidature.

Ce document dûment rempli est à renvoyer à l'adresse suivante : secretariat@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATION

Le Département du Rhône organise le **dimanche 9 septembre 2018 « Le Sport et Loisir en Fête »** au Parc Fournereau de Mornant. Le District de Lyon et du Rhône de Football sera présent à cette journée.

Les thèmes retenus au stand du DLR sont :

Le Football Féminin (La Coupe du Monde 2019 – Le recrutement d'arbitres Féminins - **Le FUTSAL** et ses compétitions

L'organisation du Football d'Animation dans nos 5 Groupements

Des personnes qualifiées seront présentes sur le stand pour renseigner et documenter les visiteurs sur les thèmes retenus.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Présents : Franck BALANDRAS - Michel BLANCHARD

➡ RELEVES DE COMPTE N°1 SAISON 2017/2018

Les relevés de compte n°1 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 5 octobre 2017 et étaient à régler au plus tard le **19 octobre 2017**. Le Club ci-dessous, n'ayant pas régularisé leur situation, est suspendus de toutes compétitions : **FOOT LOISIRS** : 848195 INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT

➡ RELEVES DE COMPTE N°2 SAISON 2017/2018

Les relevés de compte n°2 qui ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 21 décembre 2017 étaient à régler au 4 janvier 2018. Les équipes ci-dessous sont suspendues de toutes compétitions.

FOOT LOISIRS : 84195 INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT

➡ RELEVES DE COMPTE N°4 SAISON 2017/2018

Les relevés n°4 ont été envoyés le **24/05/18** et étaient à régler au plus tard le **07/06/18**. Sans régularisation de votre part, aucune équipe de votre Club ne pourra s'engager pour la Saison 2018/2019.

CLUS LIBRES : 545631 OLYMPIQUE VIENNOIS 590353 A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Vice-Président : Arsène MEYER

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO - Patrice ECHINARD

➡ CLUB

La commission PSEM a reçu le 9 juillet Mr FOSSOU Konan nouveau Président de l'AS BELLECOUR pour explication sur la situation du club.

➡ FUSION

Beaujolais Azergues Futsal : réception du PV de l'assemblée générale (dissolution) et du récépissé de radiation préfecture

➡ STATISTIQUES

Veuillez trouver a la fin de ce PV, les statistiques finales des cartons (rouge, jaune et blanc) pour la saison 2017/2018.

COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION :

Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles. Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS :

Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions. Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 09 Juillet 2018

DOSSIER N° AD 15

APPEL DU JOUEUR BOUTARFA ALEXANDER DU CLUB F.C. DU POINT DU JOUR ET DU COMITÉ DIRECTEUR D'UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 14/06/2018

DATE DU MATCH : 25/05/2018 - MATCH N° : 19361910

CATEGORIE : VÉTÉRANS - POULE A

CLUBS : U.S. DES COTEAUX LYONNAIS 5 (519903) / F.C. DU POINT DU JOUR 5 (509685)

Voir notification dans Footclubs

AFFAIRE DISCIPLINAIRE

Réunion du 18 Juin 2018

DOSSIER N° AD 14

APPEL DE ENT.S. ST PRIEST ET DU COMITÉ DIRECTEUR D'UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 24/05/2018

DATE DU MATCH : 07/04/2018

CATEGORIE : SÉNIORS - D1 - POULE B

CLUBS : U.S. VAULX EN VELIN 1 (529291) / ENT.S. ST PRIEST 1 (533363)

Le Club ENT.S. ST PRIEST est amendé de la somme de 120 € (Cent-vingt Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de : M. Oualid SEFFIHI

M. Fathi YACOUB

Le Club U.S. VAULX EN VELIN est amendé de la somme de 120 € (Cent-vingt Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de : M. Abdelghani HOUARA

M. Zine Dine DRAIDI

Copie : Trésorier du District de Lyon et du Rhône

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Présents : **Président** : Laurent CHABAUD

Membres : Michel GREGEOIS, Amadeu DO REGO, Gérard GRANJON, Guillaume CIMIER, Mohamed AROUS, William BARRE, Moussa TALL, Christophe BOULON, Jean Luc COMACLE, Muharrem YUKSELET Thierry BOLZE.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres** : Sami CHAOUCH, Roger ANDRE, Lucien CHARBONNEL.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BELHARIZI Fateh : Arrêt d'arbitrage pris en compte. Remerciements pour services rendus.

EL GADAMI Aziz : Demande transmise à M. CHABAUD

FERNIOT Julien : Demande transmise à M. CHABAUD



GUEI Pierre : Arrêt d'arbitrage pris en compte. Remerciements pour services rendus.
 GUILLOMIN Pierre : Arrêt d'arbitrage pris en compte. Remerciements pour services rendus.
 MASSONDI Omar : Demande transmise à M. CHABAUD
 MOREIRA Josselin : Arrêt d'arbitrage pris en compte. Remerciements pour services rendus.

Courriers des clubs : F. C. COLOMBIER-SATOLAS : Demande transmise à la commission Statue de l'arbitrage
 E.L.S. DE GLEIZE : Candidature transmise à M. LEFRANC

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE DU 9 JUILLET 2018

Présents : Président : Laurent CHABAUD.

·**Membres :** Christophe BOULON, Gérard GRANJON, William BARRE, Muharrem YUKSEL, Patrick PRESTINI, Guillaume CIMIER, Michel GREGOIS, Amadeu DO REGO, Sami CHAOUCH, Jean Luc COMACLE, Franck BALANDRAS, Moussa TALL, Mohamed AROUS, Lucien CHARBONNEL, Thierry BOLZE, Corentin BREURE, Mylene CHAUVOT, Nicolas TRAN, Bilal LA-MEINE, Florian DAVY

·**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

Ouverture de la réunion

Retour sur la saison écoulée

- Félicitations pour la saison écoulée et le travail fourni pendant cette saison.
- Choix des désignations pour les finales de District ont eu des retours positifs de la part des clubs et des membres du comité Directeur.
- Sur le plan sportif, la saison s'est terminée par de bons résultats au plus haut niveau ainsi que au niveau régional. Un point d'inflexion est la catégorie jeune sur lequel il faut travailler.

Ajustement et modifications des classements

Très peu de modification et de contestations, mise à part :

- Nordine TAGHZAoui : 10 points de Bonus recredité suite à erreur de sanction
- Massondi OMAR : absence rapport 2 cartons rouge. Pas de stage, AG non retiré malgré absences. Pas de modification au classement. Réponse faite par M. CHABAUD
- Alberic MARIN : Point de bonus recredité

Point sur les montées/descentes en fin de saison :

- Sofiane ZOBIRI demande à être assistant spécifique
- Arezki BOUKHELEF : reprise en D1
- Moussa TALL : reprise en D1
- Anthony BASANESE : doute sur la reprise de début de saison. Placé en AAD1 la saison prochaine car pas de réponse au mail de M. CHABAUD.

Afin de pouvoir répondre à la couverture des matchs, des montées ou maintien supplémentaires sont à prévoir pour la saison prochaine. Il est préféré de choisir de privilégier les montées supplémentaires :

Guillaume CHARLEUX
 Emin DURGUN

Sont donc promus D1 pour la saison prochaine

Il n'y aura pas de montée de D3 à D2 pour des raisons d'équilibrage d'effectifs. Le nombre de D2 était trop important la saison dernière.

De plus, modifications des affectations suite aux demandes des arbitres :

SYLLA devient AAD2
 EL GADAMI devient AAD2

Décision concernant les arbitres "repris sous conditions"

Nom	Prénom	Présence à la convocation	Décision
ABRIKH	SALAH	non	Examen à repasser
BEKADDOUR	YOUNES	Absent prévenu	Reprise sous conditions
BELHARIZI	FATEH	non	Arrêt
BENMIRA	MOHAMED	Oui	Reprise sous conditions
BOUTORH	WALID	non	Examen à repasser



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

BOUYAHIAOUI	YLIES	non	Examen à repasser
CAMARA	SAMBA	Oui	Reprise sous conditions
CHIKHI ZAIDI	FARES	non	Examen à repasser
DOUITE	ZOUBIR	Absent prévenu	Reprise sous conditions
ENGOUE N'ZEELE	JEAN MARTINIEN	non	Examen à repasser
FRANCOLS	JEREMY	non	Arrêt
GUEI	PIERRE	non	Arrêt
GUENFOUD	AMINE	non	Examen à repasser
GUILLOMIN	PIERRE	non	Arrêt
HADDAD	AYMEN	non	Examen à repasser
HAMZA	BOUBAKER	non	Reprise sous conditions
MAHMOUTI	BILAL	non	Examen à repasser
MANIMBEL	FLORIAN	Oui	Reprise sous conditions
MEKKAOUI	SOFIANE	non	Reprise sous conditions
MESIC	EDNAN	non	Examen à repasser
MHAMDI	KAMEL	non	Examen à repasser
MIHAJLOVIC	MARTIN	non	Reprise sous conditions
MOCKBEL	DALIL	Oui	Reprise sous conditions
MOKHBI	SID ALI	Oui	Reprise sous conditions
MOREIRA	JOSSELIN	Non	Arrêt
MOUEDDA AZZEM	ZINEDINE	Oui	Reprise sous conditions
SCIANDRA	KEVIN	Absent prévenu	Examen à repasser
SLITI BITAM	MEHDI	Oui	Reprise sous conditions
SOW	SAIDOU	Oui	Reprise sous conditions (D5)
UZMEZ	YASIN	Oui	Reprise sous conditions
VATI	FABIEN	Oui	Reprise sous conditions (D5)

Les classements seront mis à jour et publier avant mi-juillet.

Un courrier avec les motifs seront envoyés par mail à chaque arbitre ainsi que pour la liste des examens à repasser (listé ci-dessus et ajouté à la précédente liste déjà parue)

Point sur secteur jeune arbitre

- Retour sur la saison d'observations et discussion sur les axes d'améliorations pour la saison prochaine.
- Point du CTDA
- Point sur les TAISA Blanc : 50 arbitres participants, faible par rapport aux effectifs.
- Discussion sur d'autres points en préparation de la saison prochaine
- Point sur **le groupe promotionnel**
- Point sur l'organisation des examens ligue et sur les sessions de formations initiales pour la saison prochaine.
- Les groupes promotionnels pour la saison prochaine seront faits courant du mois d'octobre.

Agenda : Réalisation de l'agenda prévisionnel pour la saison 2018/2019

Parole à l'UNAF

Coté adhésion bilan satisfaisant.

7 manifestations organisées cette saison, mais manque de présence des adhérents.

Remise des trophées Michel GARDON pour les finales du District.

Mise en place d'opérations novatrices :

- Newsletter,
- Opération parka siglée,
- Distribution des places de match
- 2 cagnottes solidaires

Point sur les dossiers juridiques

Félicitations des parcours des arbitres cette saison et notamment à M. CASTRO pour sa saison.

Objectif saison prochaine

Les objectifs pour la saison prochaine sont énoncés avec en particulier le développement de l'arbitrage féminin.

La permanence téléphonique est maintenue pour la saison prochaine.



Le 9 septembre à Mornant, stand sensibilisation arbitrage et pole féminin.

Tour de table et clôture de la plénière

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

Belle promotion 2018

Newsletter #4

Et les infos flash diverses à suivre...

Soirée des trophées et barbecue le Vendredi 29 juin 19h00

Nous avons le plaisir de t'informer de l'organisation de notre traditionnelle réception de début d'été, en l'honneur des arbitres adhérents UNAF. Seront distingués à cette occasion, par trophées et médailles, ceux qui ont été promus, ceux qui cessent leur activité et enfin ceux qui ont rendu services à l'UNAF. Comme cela vous avait déjà été annoncé, cette sympathique réception se tiendra le vendredi 29 juin à partir de 19h00 au Restaurant La Rive Gauche - Parc de Gerland - LYON 7ème.

Pour une parfaite organisation, nous te demandons de bien vouloir t'inscrire dès la lecture de cet article grâce au lien indiqué ci-dessous, avant le lundi 25 juin : <https://goo.gl/forms/LjEezt0Yc1cufoJH3>

Comme la saison dernière, la participation aux frais du repas est de 15 euros par personne (pas de tarif enfant). L'amicale prend à sa charge le complément du prix total du repas. N'oublies pas de régler immédiatement soit par Carte Bancaire via notre site web sécurisé avec notre partenaire Crédit Mutuel, soit par chèque bancaire envoyé à l'adresse postale du District de Lyon et du Rhône.

Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti !

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. 46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Tél 04 72 76 01 24

technique@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Président : M. Farid DJEBAR **Secrétaire** : Khadija (04.72.76.01.24)

Membres : M. Sylvain RICHARD (C.T.D.) : 06.22.46.60.11, Benoît SUBRIN (C.T.D) 06 98 70 23 49, Rémi PELOUX (C.D.F.A) : 06-99-21-88-03, Jérôme HERNANDEZ (ES)

PROGRAMME DE FORMATIONS DE CADRES SAISON 2018/2019

Certification CFF1, CFF2 et CFF3 de « rattrapage » : Le Vendredi 21 Septembre 2018 (Gerland)

Module U7 : Le Dimanche 7 octobre 2018

Module U9 : Samedi 3 et Dimanche 4 Novembre 2018 (lieu à définir)

Module U11 : Samedi 5 et Dimanche 6 janvier 2019 (lieu à définir)

Modules U9 « mineurs » : Lundi 29 et Mardi 30 octobre 2018 (lieu à définir)
 Mardi 16 et Mercredi 17 avril 2018 (Gerland)



Module U11 « mineurs » : Jeudi 18 et Vendredi 19 avril 2019 (Gerland)

CFF1 (formation initiale) :

Du Mardi 23 au Vendredi 26 octobre 2018 + **Certification le Jeudi 24 janvier 2019** (Gerland)

Du Mardi 18 au Vendredi 21 décembre 2018+ **Certification le Jeudi 14 mars 2019** (Gerland)

Du Mardi 26 Février au Vendredi 1^{er} Mars 2019 + **Certification le mardi 14 mai 2019** (Gerland)

Du Mardi 23 au Vendredi 26 avril 2019 + **Certification le Jeudi 20 juin 2019** (Gerland)

Module U13 : Samedi 3 et Dimanche 4 Novembre 2018 (lieu à définir)

Module U15 : Samedi 5 et Dimanche 6 janvier 2019 (lieu à définir)

Certification « formations modulaires » (CFF1 /CFF2) : Mardi 30 avril 2019 (Gerland)

CFF2 (formation initiale) :

Du Mardi 23 au Vendredi 26 octobre 2018 (St Genis Laval) +**Certification le Mardi 29 janvier** (Gerland)

Du Mardi 19 au Vendredi 22 février 2019 (Saint Genis Laval) + **Certification le Mardi 7 mai** (Gerland)

Du Mardi 9 au Vendredi 12 Avril 2019 (Duerne) + **Certification le Mardi 18 juin 2019 (Gerland)**

CFF3 (formation initiale) :

Du Mardi 23 au Vendredi 26 octobre 2018 (St Genis Laval) +**Certification le Mardi 29 janvier** (Gerland)

Du Mardi 26 Février au Vendredi 1^{er} Mars 2019 (St Genis Laval) +**Certification Jeudi 9 Mai (Gerland)**

Du Mardi 2 au Vendredi 5 avril 2019 (Duerne) + **Certification le Mardi 18 juin 2019 (Gerland)**

CFF4 (formation initiale) :

Du Mardi 25 au Vendredi 28 septembre 2018 + **Certification le Mercredi 4 Juin 2019** (Gerland)

Futsal « Découverte » : Jeudi 23 Aout 2018 (Anse)

Jeudi 18 et Vendredi 19 Octobre 2018 (19h 23h / lieu à définir)

Module « GB » : Jeudi 25 et Vendredi 26 avril 2019 (St Genis Laval)

Formation « Responsable Technique » : Jeudi 25 et Vendredi 26 avril 2019 (Gerland)

CFF1/2 « STAPS » (formation initiale) :

Du Lundi 3 au Jeudi 6 septembre 2018 (La Doua) + **certification le 27 et 28 mai 2019**

Du Lundi 14 au Jeudi 17 janvier 2019 (La Doua) + **certification le 27 et 28 mai 2019**

CFF3 « STAPS » (formation initiale) :

Du Lundi 7 au Mercredi 9 janvier 2019 (La Doua) + **certification le 27 et 28 mai 2019**

CFF4 « STAPS » :

Lundi 22 et Mardi 23 Octobre 2018 + 10 Janvier 2018 (Doua) + **certification le Mercredi 4 Juin 2019**

FICHE CLUBS

Pour cette nouvelle saison 2018-2019, nous demandons à nos clubs ayant au moins une équipe de jeunes de **renseigner leur équipe technique directement sur le lien suivant** <https://goo.gl/forms/ljEisgoyWVdCbDju1> **avant le Vendredi 21 Septembre 2018**

STAGE DEPARTEMENTALE

Le stage départemental se déroulera du jeudi 30 au samedi 1^{er} septembre 2018 à St Genis Laval



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Président : Bernard COURRIER. **Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Lakh-dar TOUATI, Marcel WITTMANN. **Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Suite à une réunion initiée par Arsène Meyer président délégué du DLR en présence de Joseph Inzirillo président de la commission des règlements, Bernard Courrier président de la commission sportive et Alain Barbier vice-président de la commission sportive, il a été précisé et confirmé que selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Nous rappelons à tous les clubs que, conformément à l'article 22 des règlements sportifs du DLR, dans tous les cas la feuille de match (et son annexe éventuelle) doit être adressée au District par le club visité.

Ceci reste valable lorsqu'une des deux équipes est forfait.

- En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, l'équipe recevante a match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si la feuille de matche ou copie n'est pas parvenue au District avant le 23/07/2018 à 14 heures.

Est concernée l'équipe recevante ci-dessous : U17 D2 PI A 52042.2 du 26/05/2018 – Mions – St Cyr Mt D or

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité de créer une Entente entre plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes.

La demande devra notamment comporter :

- L'accord écrit des deux clubs,



- La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'entente est demandée,
- La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente,
- Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.
- Le cas échéant, la dénomination de l'entente.

L'autorisation d'ENTENTE n'est donnée que pour une seule saison.

Ainsi, les ententes de la saison 2017/2018 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

Les «Ententes» ne peuvent participer qu'aux seuls championnats des «Districts», dans le respect des Règlements Généraux et ne peuvent pas accéder aux championnats de Ligue.

Les ententes peuvent participer à la Coupe Gambardella (Voir règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole).

Les «Ententes» sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de club.

Les joueurs des «Ententes» sont licenciés chacun, au seul club qui a introduit leur demande de licence, ils sont qualifiés à ce club et peuvent participer avec celui-ci à toute autre compétition avec une autre équipe du club où ils sont licenciés.

Leur mutation éventuelle est soumise aux prescriptions des Règlements Généraux même s'il s'agit d'une translation entre les deux clubs de l'entente.

2018-2019 Ententes

En Séniors : YZERON (538623) et USOL VAUGNERAY (524491).

gestionnaire : YZERON dénomination : AS MALVAL.

En U17 : AS GREZIEU LE MARCHE (526197) et HTS LYONNAIS (563791).

gestionnaire : HTS LYONNAIS dénomination : ENT HTS LYONNAIS-GREZIEU

En Séniors : RONTALON (550463) et SOUCIEU EN JARREST (519027).

gestionnaire : RONTALON dénomination : ENT FC RONTALON.

En U15, U17 et U19 : FC VAL LYONNAIS (523825) et ES CHAPONOST (512107).

en U15 : gestionnaire : FC VAL LYONNAIS dénomination : SP CLUB DU GARON

en U17 : gestionnaire : ES CHAPONOST dénomination : SP CLUB DU GARON

en U19 : gestionnaire : FC VAL LYONNAIS dénomination : SP CLUB DU GARON

En U15 : ASM ST PIERRE LA PALUD (504621) et AS SAVIGNY (519026).

en U15 : gestionnaire : ASM ST PIERRE LA PALUD dénomination : ENT ST-PIERRE-SAVIGNY
CHAMBOST-ALLIERES - ST-JUST D'AVREY (548271) et FC LAMURE POULE (.....)

Dénomination : Entente Haute Azergues (EHA).

En U13, équipe EHA 1 gestionnaire FC LAMURE POULE

équipes EHA 2 et EHA 3 gestionnaire CHAMBOST-ALLIERES - ST-JUST D'AVREY

En U15, gestionnaire FC LAMURE POULE

En U17, gestionnaire CHAMBOST-ALLIERES – ST-JUST D'AVREY

En U15 : AS TOUSSIEU (525335) et MUROISE FOOT (522883).

gestionnaire : TOUSSIEU dénomination : ENT TOUSSIEU-MUROISE

COMPOSITION DES POULES SAISON 2018/2019

Modifications postérieures au PV précédent : En U17 D3 ple B, SAVIGNY 1 est remplacé par Exempt



COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07
futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 juillet 2018

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission présents : M. Jacques ROS, Mme Roselyne ROS, Melle Annie ROS

A ce jour très peu de clubs ont renseigné si leurs équipes jouent en concordance ou en alternance, merci de bien vouloir le faire rapidement ainsi que les jours des rencontres.

➡ **SPECIAL CHAMPIONNAT**

Suite à l'absorption du club de Beaujolais par MDA, et de l'absorption de SL Dommartin par Sud Azergues, veuillez prendre en compte les modifications suivantes :

D1

MDA 2
ALF 2
SUD AZERGUES
FC VAULX
FUTSAL COTIERE AIN
MONTCHAT
DRINA
NOUVELLE GENERATION
FUTSAL DE VAULX
MINGUETTES 2
MIRIBEL
MUROISE

D2

LIMONEST 2
MOULIN A VENT 2
LYON 6
CHAVANOZ 2
SUD AZERGUES 2
MARTEL CALUIRE 3
CIVRIEUX 2
USGA VIENNE
FUTSAL MT D'OR3
FC CALUIRE 2
SAINT FONTS
F.FUTSAL RILLEUX

Accède en ligue : Mornant

Descend de ligue : MDA 2

Montent en D1 : Minguettes 2 – Miribel – Muroise

Descend en D2 : Moulin à vent 2

Montent en D2 : Saint-Fons – F.F. Rillieux – Futsal Mt d'Or 3 – FC Caluire 2

Descend en D3 : MDA 3

Montent en D3 : Deportivaulx – Martel Caluire 4 – GFC Lyon – Grigny – Futsal Mt D'or espoirs – Saint Genis Laval – FCVaulx 2 - CCDSV

Descendent en D4 : FC Croix Rousse – Sud Azergues 3

D3

Le tirage a été effectué le 25/6/18 par M. Arsene Meyer Président délégué du district de Lyon et du Rhône

Poule A

MDA 3
CCDSV
Martel Caluire 4
FC Vaulx 2
Futsal Mt D'Or espoirs
Mornant 2
AS Villeurbanne
Grenay

Poule B

Deportivaulx
Grigny
GFC Lyon
St Genis Laval
Civrieux 3
AC Oullins
ALF 3
Condrieux 2



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

Nouvelle Génération2
Futsal Vaulx 3
Ternay
Limonest 3

Vaugneray
Irigny 2
Lentilly
Jonage

Dates championnat D1 à D3

23/9 – 7/10 – 21/10 – 4/11 – 25/11 – 2/12 – 16/12 – 13/1 - 20/1 – 3/2 – 17/2 – 3/3 – 10/3 – 24/3 – 7/4 – 20/4 – 28/4
5/5 – 12/5 – 19/5 – 26/5 – 8/6

Coupe du Rhone : 28/10 – 6/1 – 10/2 – 17/3 – 14/4

Coupe de l'avenir : 6/1 – 10/2 -17/3 – 14/4

Finales : 2/6/2018 lieu à définir.

Date limite pour les inscriptions des équipes 2/3 : 1/9/2018

Coupe de France : le premier tour aura lieu le 30 Septembre.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05

loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 10 juillet 2018

Président : M Christian Bourlioux **Membres commissions**: Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Denis Eeses, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Mei

Permanence de la commission : Reprise des permanences le Mardi 21/08/2018

Les feuilles de renseignements foot à 11 et foot à 8 pour la saison 2018/2019 sont disponibles sur le site du district

ATTENTION : L'Assemblée Générale du foot loisir se déroulera le **MARDI 11 SEPTEMBRE 2018** à l'espace citoyen 12 avenue Jean Mermoz Mairie de LYON 69008 à 18h30. **Présence obligatoire**

Pensez à renouveler vos licences dès maintenant !

PROCEDURE ENGAGEMENT EQUIPES FOOT LOISIR

A tous les correspondants de club :

Procédure à respecter pour votre engagement foot loisir pour la saison 2018 / 2019

Compléter la fiche de renseignements foot à 11 ou foot à 8 et la faire parvenir à la commission foot loisir par courrier postal ou courrier électronique (format PDF)

Faire votre engagement sur « Footclubs » sur le site du district du Rhône de football

Faire les demandes de licences à la ligue Rhône Alpes (pour les nouveaux clubs seulement)

ATTENTION :

La fiche de renseignement ne constitue pas un engagement au foot loisir mais est indispensable à la commission foot loisir

L'engagement à Foot clubs ne dispense pas de compléter la fiche de renseignements

Merci pour votre compréhension

Note : pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la commission foot loisir

TRES BONNES VACANCES à TOUS.

La Commission



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 10 juillet 2018

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

➡ PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Le groupement se met en vacances et vous donne rendez-vous le 04/09/2018

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 07 septembre à 19 h 00 à la SALLE POLYVALENTE L'ATRIUM, 155 CHEMIN DES CURES 38200 SEYSSUEL

Pensez à faire vos inscriptions le plus tôt possible pour programmer les premières journées

➡ COMMISSION COUPE

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

SENIORS – U 15 – U 17

Pensez à vous inscrire sur foot club vous entrez en lice après votre élimination de la coupe du Rhône jusqu'au 32 eme de finale les frais ne seront comptabilisés pour votre club que si vous participés, vous pouvez inscrire plusieurs équipes

➡ COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Première journée 15 septembre 2018

Coupe festival pour les équipes 1'inscription se fait automatiquement, si vous ne souhaitez pas faire cette coupe vous devez nous le signaler

Coupe Vallée du Rhône pour toutes les équipes qui le souhaitent vous devez obligatoirement vous inscrire sur foot club même les équipes 1 qui souhaitent participer après leur éventuelle élimination de la coupe festival

Championnat le 22 septembre 2018

Pensez à vos inscriptions sur foot club

➡ COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Première journée le 22 septembre 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

➡ COMMISSION U9

Jérôme Exbrayat 06 68 02 28 26 Responsable terrain

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Responsable désignations

Première journée le 22 septembre 2018 : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes



➔ COMMISSION U7

Eric Chamot : 06 58 55 24 57 Responsable terrain

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Responsable désignations

Première journée le 29 septembre 2018

Journée d'accueil à Pusignan : Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 2 JUILLET 2018 DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL *(Sous réserve d'approbation par le CD du 03/09/18)*

Présents : P. PARENT – A. MEYER – M. CHAUVOT – F. DJEBAR – F. LOPEZ – S. GOURDAIN – M. BLANCHARD – F. BALANDRAS – E. AGUERO – C. BERGER VACHON – B. BOISSET – H. BOURGOGNON – C. BOURLIOUX – R. BROUAT – L. CHABAUD – B. COURRIER – M. GRANOTTIER – S. INTIDAM – J. INZIRILLO – G. PORTEJOIE

Assistent : M. BAYET – S. BOISSET – JF. BLANCHARD – E. MONTEIL – P. NOYERIE – JC. LEFRANC – AL. RICHARD – S. RICHARD – B. SUBRIN

Excusés : P. JULLIEN – M. MENDEZ – C. MORCILLO – F. PUECH – A. RODRIGUEZ

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV du Comité Directeur du 08/06/18**
- **Informations et courriers divers**
- **Invitations**
- **Comptes rendus : Journée du 09/06/18 / Finales des Coupes du DLR / Conseil de Ligue du 12/06/18 / AG DLR du 16/06/18, Finale D1 et match pour accession en Ligue / AG Féminine du 22/06/18 / Tirage des poules de Ligue du 27/06/18 / Tirage des Poules du DLR du 28/06/18 / AG LAURA FOOT du 30/06/18**
- **Calendrier réunions DLR jusqu'à décembre 2018**
- **Validation des Délégués de secteur pour la Ligue**
- **Séminaire Présidents CRA/CTRA/CTDA et Présidents CDDRFA du 17/06/18 à la FFF**
- **Projet pratique Futsal Jeunes**
- **Questions diverses**

En ouverture, le Président Pascal PARENT et l'ensemble du Comité Directeur souhaitent à leur collègue Florence PUECH un prompt et complet rétablissement.

Le Comité Directeur informé par ailleurs du décès accidentel de Marcel FARLAT, ancien Président de l'ETOILE SPORTIVE LIERGUOISE présente à sa famille et à son Club ses plus sincères condoléances.

Approbation du CR du Comité Directeur du 08/06/18

PV adopté à l'unanimité.

Informations et courriers divers

- Remerciements de la famille HABARY suite au décès de Jean Pierre HABARY
- Remerciements de l'UNAF suite à l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour le Congrès National de l'UNAF qui aura lieu dans notre région en 2019
- Jocelyn FONTANEL : absent à la remise de médaille du 28/06/18. Sa médaille lui sera remise ultérieurement
- Sylvia CHENEVIER : absent à la remise de médaille du 28/06/18. Sa médaille lui sera remise à l'AG du Groupement Saône Métropole le 07/09/18
- Jérôme EXBRAYAT : candidature pour intégrer la Commission de Discipline – Remerciements, mais pas de besoin actuellement

Invitations

- LICRA : tournoi de la Fraternité le 08/07/18 – Remerciements

Comptes rendus : Journée du 09/06/18 / Finales des Coupes du DLR / Conseil de Ligue du 12/06/18 / AG DLR du 16/06/18, Finale D1 et match pour accession en Ligue / AG Féminine du 22/06/18 / Tirage des poules de Ligue du 27/06/18 / Tirage des Poules du DLR du 28/06/18 / AG LAURA FOOT du 30/06/18



Journée du 09/06/18

Le Président Pascal PARENT fait un rapide compte rendu de cette journée chargée mais qui s'est parfaitement déroulée :

- Journée Nationale des Débutants : le Comité Directeur remercie le Président de la FFF Noël LE GRAET d'avoir pris de son précieux temps pour visiter la JND ce qui fut très apprécié des bénévoles, des Clubs et des enfants
- Inauguration du siège et du Centre de formation de la Ligue Auvergne Rhône Alpes à Tola Vologe
- Match de l'Equipe de France contre les USA au Parc OL

Finales des Coupes du DLR

Le Président Pascal PARENT et Arsène MEYER font un rapide compte rendu de toutes les finales, meilleures finales depuis longtemps tant par l'état d'esprit que par l'accueil réservé par les Clubs organisateurs.

Conseil de Ligue du 12/06/18

Le Président Pascal PARENT fait un rapide compte rendu de ce Conseil de Ligue. Les principaux points abordés ont été :

- Informations du Président BARBET
- Présentation des textes qui seront soumis au vote lors de l'AG de Ligue du 30/06/18
- Compte rendu de la Finale Nationale du Festival U13 : le Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône félicite les filles de l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui remportent le Festival U13F
- Point sur les montées / descentes en Futsal
- Point sur les dossiers juridiques en cours : le Président Pascal PARENT informe le Comité Directeur que l'AS MONTROTIER a été débouté par le juge des référés du Tribunal Administratif et que la décision de la Commission d'Appel de Ligue reste donc pleinement applicable.

AG DLR du 16/06/18 à LIERGUES

Le Président Pascal PARENT fait un compte rendu de l'AG du District qui s'est très bien déroulée.

Il remercie vivement le Club et la Commune pour l'accueil qui a été réservé au District et à l'ensemble des Clubs du District.

AG Féminine du 22/06/18

Le Président Pascal PARENT et Mylène CHAUVOT font un rapide compte rendu de cette AG qui s'est également très bien déroulée et où les Clubs étaient présents en nombre.

Mylène CHAUVOT remercie le Président Pascal PARENT d'y avoir assisté.

Tirage des poules de Ligue du 27/06/18

Le Président Pascal PARENT et Arsène MEYER font un rapide compte rendu de cette soirée.

Le District de Lyon et du Rhône a rappelé que suite à la fusion de la Ligue Auvergne et de la Ligue Rhône Alpes il faut conserver l'objectif de construire des poules en mixant quelques Clubs frontaliers des deux ex-Ligues.

Tirage des Poules du DLR du 28/06/18 : RAS

AG LAURA FOOT du 30/06/18 : RAS – Tous les textes présentés ont été adoptés.

Calendrier réunions DLR jusqu'à décembre 2018

Les dates des prochaines réunions sont fixées :

Fermeture DLR : du 26/07/18 au 16/08/18

Comité Directeur : 03/09/18 – 28/09/18 – 19/10/18 – 17/11/18 en Saône Métropole – 14/12/18 – 25/01/19

AG d'hiver du DLR : 23 ou 24/11/18 ou 30/11/18 ou 01/12/18 – date et lieu à confirmer

AG d'été du DLR : 15/06/19 à SOURCIEUX LES MINES

Vœux DLR : 07/01/19 ou 14/01/19 selon les vœux de la LAuRAFoot

Assemblées Générales de Groupement :

Beaujolais : 07/09/18 à 19 h 30 – LA TOUR DE SALVAGNY

Brevienne : 08/09/18 à 9 h 00 – CRAPONNE (Stade Neveu)

Saône Métropole : 07/09/18 à 19 h 30 – CAILLOUX SUR FONTAINES

Lyon Métropole : 08/09/18 à 9 h 00 – UGA DECINES (Stade Raymond Troussier)

Vallée du Rhône : 07/09/18 à 19 h 00 – SEYSSUEL



PV 395 DU JEUDI 12 JUILLET 2018

Validation des Délégués de secteur pour la Ligue

- Henri BOURGOGNON : HAUTS LYONNAIS – FC LYON – O. ST GENIS LAVAL – US MILLERY VOURLES – FC VAL LYONNAIS
 - Bernard BOISSET : MDA FOOT – FC DOMTAC – FC VILLEFRANCHE – UF BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES – AS BELLE-COUR PERRACHE – ES TRINITE – FC PONTCHARRA ST LOUP – O. BELLEROCHE
 - Gilles PORTEJOIE : FC LIMONEST – FC BORDS DE SAONE – FC VAULX EN VELIN – SC CALUIRE – CS NEUVILLOIS – LYON DUCHERE
 - Christian BOURLIOUX : FC CHASSIEU DECINES – AS ST PRIEST – VENISSIEUX FC – AS BRON GRAND LYON – AS LYON MONTCHAT – US MEYZIEU
 - François LOPEZ : SO PONT DE CHERUY – FC CHAPONNAY MARENNES – SUD LYONNAIS FOOT – CO ST FONTS
- Cette liste sera transmise à Ligue Auvergne Rhône Alpes

Séminaire Présidents CRA/CTRA/CTDA et Présidents CDDRFA du 17/06/18 à la FFF

Jean Claude LEFRANC fait un rapide compte rendu du séminaire des Présidents CRA/CTRA/CTDA qui a eu lieu du 14 au 16/06/18. Les principaux points abordés ont été :

- L'arbitrage Féminin
- Les formations initiales gérées par l'IFF et les IR2F
- Les modifications aux lois du jeu

Concernant le séminaire des Présidents de CDDRFA, Christophe MORCILLO étant absent ce jour, un compte rendu sera fait au prochain Comité Directeur.

Projet pratique Futsal Jeunes

Benoît SUBRIN présente au Comité Directeur un projet concernant la pratique Futsal Jeunes sur les U7 / U9 / U11 / U13.

Ce projet est validé à l'unanimité par le Comité Directeur ainsi que les tarifs d'inscription des équipes U7/U9 (7 €) / U11 (11 €) / U13 (12 €) sur les rassemblements spécifiques Futsal à l'exception de celles déjà engagées en Football Libre.

Questions diverses

Pascal PARENT

- Proposition à étudier d'un nouveau réseau social autre que Facebook : transmis à François LOPEZ
- Evocation du Club de ST GENIS LAVAL pour être maintenu en U20 D1 : suite à plusieurs décisions tardives, notamment la confirmation par la Ligue que le District de Lyon et du Rhône compte deux descentes de U19 et non une seule, le Comité Directeur décide à l'unanimité moins un contre et une abstention de créer à titre tout à fait exceptionnel une poule de 14 en U20 D1.

Cette décision permettra aux clubs qui étaient bloqués par le retard pris par le District dans l'officialisation de cette descente supplémentaire de s'organiser pour la saison prochaine et ainsi de dynamiser le nouveau championnat U20.

Le Comité Directeur rappelle que pour la saison prochaine le District de Lyon et du Rhône bénéficiera de deux montées en Ligue contre une seule cette année.

Ainsi, à la fin de la saison 2018/2019, la poule U20 D1 sera ramenée à 12 Clubs, et ce quel que soit le nombre de descendants de Ligue.

Mylène CHAUVOT :

- Invitation de la FFF à une conférence sur le Football Féminin les 23 et 24/08/18
- Rentrée du Foot Féminin et Arbitrage Féminin

Christian BERGER VACHON :

- Remerciement au Comité Directeur pour l'attribution de sa médaille
- Point sur les visites médicales des sections sportives

Marc BAYET :

- Recherche de bénévoles au Groupement Brevenne pour la saison 2018/2019
- Problème des matchs à rejouer en U13 suite à des arrêtés municipaux : les Groupements demandent à ce que ces matchs puissent être systématiquement inversés – Avis favorable du Comité Directeur en vue d'une décision définitive au prochain Comité Directeur de septembre pour présentation aux AG de Groupement. Une réunion sera organisée entre les Groupements et la Commission Technique et des Jeunes à la rentrée sur ce sujet.



Henri BOURGOGNON : point sur les dossiers FAFA

Roland BROUAT : problème sur l'organisation de la Coupe de Lyon et du Rhône Futsal U18 – A discuter avec la Commission Technique et des Jeunes afin de prendre une décision lors d'un prochain Comité Directeur

Christian BOURLIOUX : le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité pour que les licences Foot Entreprise puissent jouer en Coupe Loisirs

François LOPEZ : demande de la Ligue pour transmettre une liste de Formateur de formateurs

Farid DJEBAR :

- Remise des diplômes d'Educateurs et d'écussons d'Arbitres le 03/07/12 à URBAN SOCCER de Lyon Parilly
- Remise des Kits aux l'Ecoles le 05/07/18 au siège du District
- Remerciements à l'OLYMPIQUE LYONNAIS et à François LOPEZ pour la dotation en chasubles, ballons et pharmacies pour la Section Sportive Départementale Jean Leroy

Jean Claude LEFRANC :

- Point sur les « lettres de sortie » des Clubs en cas de demande de mutation d'Arbitre
- Rémissions au sein de la CDA dans le District de l'Isère

Bernard COURRIER :

- Modifications des adresses mails des Clubs
- Nombre d'équipes Seniors en baisse notamment du fait des fusions.

Prochain CD le 3 septembre 2018 à 19 h 30 au siège du District de Lyon et du Rhône de Football

COMPARATIF SANCTIONS APRES 22 JOURNEES DE CHAMPIONNAT

CATEGORIES	SAISON					SAISON					SAISON				
	14 / 15	15 / 16	16 / 17	17 / 18		14 / 15	15 / 16	16 / 17	17 / 18		14 / 15	15 / 16	16 / 17	17 / 18	
SENIOR	JAUNES					ROUGES					BLANC				
D1/EXCELLENCE	935	853	970	876		65	67	60	77		174	24	93	115	
D2/PROMOTION EXCELLENCE	1719	1758	1692	1545		122	145	91	104		299	152	250	288	
D3/1ère DIVISION	2294	2322	2159	2075		163	172	142	148		400	353	296	477	
D4/2ème DIVISION	1653	1843	1522	1771		99	154	98	93		378	334	272	322	
D5/3ème DIVISION	1484	1567	1481	1185		96	98	93	56		271	272	217	212	
U 19															
D1/EXCELLENCE	339	336	242	355		24	37	24	16		49	15	33	42	
D2/PROMOTION EXCELLENCE	600	478	489	503		49	47	58	66		103	72	57	97	
D3/1ère DIVISION	398	447	248	323		30	44	23	35		87	81	51	41	
U 17															
D1/EXCELLENCE	273	285	244	247		24	24	15	17		46	10	26	28	
D2/PROMOTION EXCELLENCE	521	374	451	440		37	42	26	38		72	62	73	81	
D3/1ère DIVISION	774	641	579	705		76	50	81	52		141	131	140	135	
U 15															
D1/EXCELLENCE	165	165	145	158		9	10	6	5		20	24	14	26	
D2/PROMOTION EXCELLENCE	248	295	295	307		24	27	28	17		29	54	31	71	
D3/1ère DIVISION	344	342	461	471		20	20	35	32		83	58	73	88	
TOTAUX	11747	11706	10978	10961		838	937	780	756		2152	1642	1626	2023	
		-41	-728	-17			+99	-157	-24						
		-0,35%	-6,22%	-0,15%			11,81%	-16,76%	-3,08%		17,10%	12,99%	13,83%	17,27%	
												des cartons de la saison en cours			